



Frais de notaire sur bien immobilier cause divorce

Par **vorms**, le **05/06/2009** à **14:12**

Bonjour,
Je suis Actuellement en instance de divorce. Je n'ai pas fait de contrat de mariage. Il y a 3 ans j'ai héritée de la maison familiale suite au décès de mon père. Mon mari et moi avons du contracter un emprunt afin de payer la part de mon frère et de ma mère. Le pavillon a été estimé pour le divorce à 240000 euros. Mon mari ne vit plus avec moi depuis 1 an. Je paye donc le crédit seul. Celui-ci accepte de me céder sa part du pavillon pour la somme de 10000 euros. (descendu à 6000 car il me devait de l'argent). J'aurais souhaité connaître les frais de notaire. Comment ils sont calculés et sur quelles sommes. Et si il y a des possibilités pour faire baisser ceux-ci. Car je vais devoir faire un emprunt pour tout payer (solte de 6000 et frais de notaire) mais je suis loin d'être sûr que la banque va accepter. (cause taux d'endettement). Merci infiniment pour vos réponses.
Je me suis déjà renseignée auprès de mon notaire concernant les frais et il m'avait répondu 2700, malheureusement aujourd'hui il me dit 6000. Donc je ne sais plus.
Merci encore.